



REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 25 OCTOBRE 2019, 20H30

2 Rue de l'Astrée, 49120 Chemillé

Présents : Airaud Stéphane, Floch Françoise, Brin Guillaume, Boutreux Michel, Piton Jean Pierre, Jalladeau Alain, Brosseau Yvan, Brosseau Isabelle, Girard Hélène, Devanne Jérôme, Ginouves Patrick, Grall Christian, Fauchoux Yves, Meunier Yvon, Travert Nathalie, Greffier Laurent, Gourdon Eric

Excusés : Poirier Roland, Dupuis Jean Paul, Camenen Marie Hélène, Bonnic Jean Yves, Rohmer Bernard, Lefaux Mike, Védis Mickael, Audrezet Baptiste, Ollivier Gilles

Le président du CDTA49 Patrick Ginouves ouvre la séance avec 14 membres du CDTA49 présents sur 20.

I-POINT SUR LA SAISON PASSEE

Patrick fait un point sur la saison passée : concours départementaux, double mixte salle et extérieur. Bonne organisation et bonne participation. Un seul regret : peu de membres du CDTA49 pour représenter le CD. Il s'est déplacé sur beaucoup de compétitions du CD et s'est senti un peu seul... En effet, plusieurs membres du CD sont archers, organisateurs, ou arbitres... et peut-être donc moins disponible ??? Est-ce un problème de disponibilité, de calendrier, de motivation ou autre ???

II- POINT SUR LES LICENCES 2019-2020

On enregistre une diminution des licences, 682 en 2019 contre 714 en 2018 à la même date. Ce qui est plus inquiétant, c'est qu'il y a une diminution depuis 2012 du taux de création des licences, ainsi qu'une diminution des licences jeunes. Les licences féminines sont en hausse constante...

Que faire pour remédier à cette baisse ??? Organiser des manifestations, afin de promouvoir notre sport ??? Faire de la publicité ??? Toutes les idées sont les bienvenues !!!

III- POINT FINANCIER

A ce jour, il y a environ 11000€ sur le compte courant et 379€ sur le livret. Il reste encore des dépenses non enregistrées, notamment les tenues des arbitres, environ 560€. Proposition d'effectuer un virement du compte courant vers le livret, afin que cela rapporte un peu ... Proposition acceptée.

5 tablettes supplémentaires ont été achetées et serviront pour le système Trapta.

IV- CALENDRIER (CHAIRMARTIN, ASSEMBLEE GENERALE.....)

Challenge Chairmartin : 1^{ère} manche à 2couflant le 09/11/19
: 2^{ème} manche à Chemillé le dimanche 19/01/2020
: en mars manche parcours à Mazé ou Angers ??? A revoir
: Finale le 06/06/2020 à Chemillé

Double mixte salle : le 18/01/2020 à Chemillé

DRE : 1^{ère} manche le 19/04/2020 à Candé
: 2^{ème} manche le 17/05/2020 à Nantes
: 3^{ème} manche le 21/06/2020 à Murs Erigné

Double mixte extérieur : le 13/06/2020 à Angers

Assemblée Générale du CDTA49 le vendredi 10/01/2020 à 20h à Murs Erigné
Assemblée Générale du Comité Régional le 01/02/2020 à Cholet

Pour rappel, le calendrier extérieur est ouvert (compétitions se déroulant entre le 01/04 et le 30/09)

Ouverture saisie clubs : 01/10/2019 au 17/11/2019

Comités départementaux : 18/11/2019 au 30/11/2019

Comités Régionaux : 01/12/2019 au 15/12/2019

V- ORGANISATION DU DOUBLE MIXTE SALLE

Le double mixte salle aura lieu le samedi 18/01/2020 à Chemillé. Patrick s'occupe du mandat et Isabelle va gérer les inscriptions, ainsi que le plan de cibles. A voir si on met en place en parallèle un doodle pour les archers qui souhaiteraient trouver un partenaire en dehors de leur club ??? Prévoir aussi les cadeaux des arbitres et leurs repas

Pour rappel, le cahier des charges est disponible sur le site du CDTA49

VI- POINT SUR LA CIBLERIE CAMPAGNE

La ciblerie campagne est en mauvais état et actuellement, seuls 2 clubs l'utilisent : Candé et Le May s/ Evre. Il faudrait prévoir l'achat d'environ 30 cibles à environ 100€/cible. Le club de Clisson vend ses 24 cibles entre 30 et 40€/cible. Proposition de les leur racheter ??? A suivre

VII- POINT SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LABELLISATION DES CLUBS

Alain a été nommé Référent Départemental « Labellisation des clubs ». Il informe qu'il va y avoir une restructuration concernant la labellisation des clubs et qu'un nouveau label va être créé, en plus de ceux existants. Ce sera désormais Bronze, Argent, Or, Platine. Ces labels seront à remplir sur le logiciel de la FFTA et sous forme de critères à apprécier, ainsi qu'un projet associatif... Les nouveaux labels entreront en vigueur à partir du 01/09/2020. A suivre

VIII- QUESTIONS DIVERSES

- Chronotirs : Prévoir d'acheter des piles rechargeables afin de faire fonctionner la télécommande. Achat d'accus + chargeur par le CDTA et à charge aux clubs de les recharger ??? A revoir....
- Jean Pierre Piton démissionne de la commission matériel, vu que tout est stocké maintenant à Beaupreau, peu pratique pour lui !! Merci à lui pour son investissement... Si d'autres personnes veulent intégrer les différentes commissions du CDTA, elles seront les bienvenues !!!
- Penser à mettre à jour les différents documents sur le site du CDTA, ainsi que dans les clubs, notamment en ce qui concerne les instances dirigeantes.

Fin de la réunion à 23h10, suivie du pot de l'amitié.

Rédigé par Françoise Floch le 05/11/2019

Secrétaire CD49
F.FLOCH

Président CD49
P.GINOUVES